

Mariage pour tous

Il y a quatre ans, ils se sont dit « oui » !

la loi sur le mariage pour tous a été adoptée le 18 mai 2013. Elle a permis à plus de 32 000 couples de vivre ensemble en tant que mariés. Les habitants de Beaugency ont été les premiers à bénéficier de la loi.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

Comme tout le monde

Les deux habitants de Beaugency se sont mariés le 12 juillet 2013, et c'est Claude Beaugency qui a été le témoin. Ils ont été mariés pendant quatre ans.



Claude Beaugency et son mari se sont mariés le 12 juillet 2013, et c'est Claude Beaugency qui a été le témoin.

Mariage, Pacs ou union libre ?

Il existe trois formes d'union juridique en France : le mariage, le Pacs civil de solidarité (Pacs) et le concubinage.

► Le mariage est une union juridique entre deux personnes majeures, avec des obligations de fidélité et de résidence commune, notamment et des avantages, comme l'imposition commune (impôt fiscal), la possibilité d'adopter des enfants ensemble. En cas de décès, le conjoint est l'héritier légal. Seulement, en cas de séparation, la procédure de divorce peut être longue et coûteuse.

► Le Pacs est une union juridique entre deux personnes majeures, avec des obligations de résidence commune (mais pas de fidélité). Si l'imposition est commune, l'adoption d'un enfant ne peut se faire qu'à titre individuel. En cas de décès, la succession n'est pas héritière, sauf mention dans un testament. Lors de la séparation, une déclaration est à remplir auprès d'un officier d'état civil.

► Le concubinage est une union de fait entre deux personnes majeures, sans obligations, ni aucune reconnaissance particulière en matière d'imposition est séparée, tout comme l'adoption d'un enfant. Le concubin est considéré comme un tiers en cas de décès, sauf mention dans un testament. En cas de séparation, il n'y a donc pas non plus de formalités.

de plus, ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

► Pour les mariés, c'est une victoire importante. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

hétéro, violente, les manifestations de la communauté LGBT ont été décriées comme de la haine contre les chrétiens. Pour eux, tout se passe comme si la loi sur le mariage pour tous était une loi de haine contre les chrétiens. Ils ont pu vivre ensemble en tant que mariés pendant quatre ans.

Combien de mariages dans le Loiret ?

En 2013, d'après les statistiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 233 000 mariages ont eu lieu en France.

Dans le Loiret, toujours cette année-là, 2 252 mariages civils ont été célébrés.

Au total, 2 188 mariages de personnes de sexe différent, et 64 mariages de personnes de même sexe.

Soit un nombre de mariages en léger hausse par rapport à 2012, année durant laquelle 2 206 mariages avaient été célébrés dans le département.

Politique

Les élus, ils en pensaient quoi ?



Jean-Pierre Gaudet et Nathalie Schmitt, députés du Loiret.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Nathalie Schmitt, députée du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.

► Jean-Pierre Gaudet, député du Loiret, a voté en faveur de la loi sur le mariage pour tous le 18 mai 2013.